

29, ou au bureau du journal.

Bon cocherdemandé. Tente de se présenter sans
références. Chez *Joseph Remy,*
iturier.**URES**très grand choix de
les meilleures marques suis-
sance.**Boschung
BROC****tttes-Motosacoche**

R et CONDOR.

les sont arrivés.

mécanicien, **Bulle.****SIMPLICITE**

automatique de sûreté

GENDREmodèle 1908, breveté et rendu le
plus simple, le plus rapide, le plus
pratique, le plus facile à installer,
le plus solide et le moins couteux.Tous les coussinets sont à rou-
leaux. Monte la charge en une seule
fois. Peut s'installer partout et de
toutes façons. Fonctionne à bras, à
cheval et au moteur.Fournisseur des Etats de Fri-
bourg et de Vaud.Demander le catalogue gratuit.
Mulhouse et à Milan.

er, à Troinex (Genève), Marc Rey-

ENDRE, à FRIBOURG.**TELEPHONE****pes (Chartreuse Suisse)****RG**verre de Clémentine, l'ex-
tonique et digestive. En vente dans
518

Suisse: M. F. Chollet, Vevey.

**HOTEL-PENSION
DE LA GARE**Famille Barbey
Montbovon Haute
GruyèreREPAS DE NOCES
et de Sociétés.

Spécialité de truites.

aire Suisse.

Fr. 45,500,000.—

s suivants :

e: 4% jusqu'à fr. 10,000,—
totalité du dépôt. Versements à

ables à réquisition.

suivant la durée et l'importance

gations 4 1/4% à 3 ans

à 6 mois. Titres de Fr. 500.—

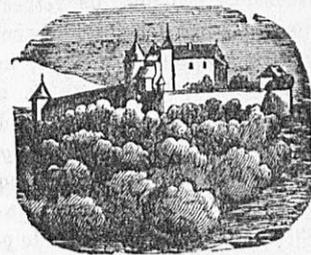
eur. Coupons semestriels.

sont aussi reçus par MM.

de paix, à Bulle;

Romont et

Hargiroud.

**LA GRUYÈRE****JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2⁰⁰ 5⁰⁵ 8⁰⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10⁰²**ABONNEMENTS**

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50

» . . . 6 mois, » 2.50

Etranger . 1 an, » 9.—

» . . . 6 mois, » 5.—

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.**ANNONCES**District de la Gruyère: une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Cantor
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haasenstein et Vo-
gler, Grand'rue 29, à Bulle,
ou à l'Impr. de La Gruyère.

BULLE, le 7 avril 1908.

**Grandes dames
et domestiques.**— Savez-vous qui est responsable
de la dépopulation?

— Les domestiques.

— Parfaitement, les domestiques.

C'est un journal français qui nous
l'apprend. Et vous allez savoir com-
ment cela s'explique.Imaginez vous que les servantes
modernes n'aient pas servit dans les
familles où la bénédiction s'est répan-
due sous forme de plusieurs enfants.
Alors, vous comprenez, les maîtres,
afin du pouvoir garder des domesti-
ques, préfèrent ne pas avoir d'enfants.Le journal dont je parle conclut —
et cette conclusion est affroyablement
prophétique — en disant:

« Que faire contre ce courant?

Le jour approche peut-être où les
mères de familles bourgeoises, si leurs
revenus ne dépassent pas 12 ou 15000
francs au moins, seront obligées de
tout faire dans la maison, comme les
ouvrières, etc. »Je trouve cette perspective épon-
vante pour les pauvres dames ri-
ches. Evidemment, si cet état de
choses continue, elle vont être obli-
gées de s'occuper de leurs enfants, de
les soigner, peut-être même de les
nourrir. Remerciez le ciel, chères lec-
trices, si vous n'avez pas quinze millefrancs à dépenser par an; car il paraît
qu'avoir douze à quinze mille francs
de revenu et être obligée de travailler
est une chose terriblement ennuyeuse.Vivait dans un monde plutôt mo-
deste, je connais peu de grandes da-
mes. J'en connais cependant, et parmi
elles quelques-unes ont de charmants
bébés qu'elles soignent elles-mêmes.Eh bien, le croirait-on, elles ne se
plaignent pas de leur sort; elles trou-
vent même une grande satisfaction à
s'occuper de leurs enfants, au lieu de
les abandonner à des soins mercenai-
res, et prétendent que leurs soins val-
ent bien ceux de la domestique.Après tout, il faut songer que l'ou-
vrière ou la bourgeoise peu fortunée
sont obligées de tenir leur ménage, de
faire la cuisine, de s'occuper de tout
en un mot. Puisque les domestiques
consentent à servir là où on ne leur
confie pas les enfants, la grande dame
aura encore un avantage, celui de pou-
voir se vouer entièrement à sa progé-
niture. Comme on le voit, c'est déjà
quelque chose.Et puis, serait-ce un si grand mal-
heur pour ces pauvres grandes dames.
Les joies de la maternité ne seraient-
elles plus que des chimères?Il est bien possible que notre con-
frère parisien ait fait fausse route;
car, en somme, n'est-ce pas un devoir
pour une mère, si riche soit-elle, de
surveiller et soigner ses enfants? Il
est donc très probable que si les
grandes dames prenaient sérieusementl'habitude de ne pas confier ces soins
entièrement à d'autres, elles trouve-
raient plus facilement des domestiques.Peut-être, la coquetterie en souf-
frira-t-elle un peu. Ce n'est même pas
certain, s'il faut en croire cette noble
romaine, qui pendant qu'on parlait
joyaux et bijoux, n'avait à montrer
que ses enfants, en disant que c'étaient
là ses joyaux les plus précieux.

A. DESHIEUX.

Un mauvais prédicateur.La politique ne lui ayant pas réussi,
le *Fribourgeois* s'est fait prédicateur.
La transition s'est opérée lentement,
et, à vrai dire, ne paraît pas encore
complètement terminée.L'automne dernier, l'organe de l'an-
cien parti fribourgeois ouvrait
les yeux contre tout ce qui n'est
pas gouvernemental, contre tous les
libéraux. Il faisait encore de la poli-
tique, mais en ayant soin d'y mélan-
ger la religion. Piètre politicien!Aujourd'hui, il espère avoir un meil-
leur succès, en ne faisant plus que des
sermons. Hélas! Pas un de ces ser-
mons qui ne se termine par un ana-
thème à l'adresse de ses adversaires
politiques actuels. Drôle de prédica-
teur.En janvier, ce grincheux sermon-
neur vouait aux flammes de l'enfer
ceux qui avaient assisté au banquet

partir, dit-elle.

Julien tressaillit.

— Que vous songiez à partir? répéta-
t-il... Mais pourquoi? comment?... Nous
n'avons rien dit... rien décidé... Où voulez-
vous aller?— Je suis très fatiguée, reprit-elle... très
ébranlée surtout... J'ai besoin de me reposer...
de me reconstruire... avant que... des
mesures définitives soient prises... avant
même que... nous nous occupions de les
prendre...— Pourquoi parler de tout cela? mur-
mura Julien... Vous savez qu'il n'y aura de
définitif que ce que vous exigerez...

Elle ne parut pas entendre.

— ... Mon grand désir serait de passer
quelques jours à Dijon... au couvent où j'ai
été élevée. La supérieure, Mère Marie des
Ange, m'a témoigné toujours beaucoup
d'affection... Là, je trouverai le calme, la
paix qui me sont nécessaires... Seulement,
je voudrais...Elle eut des larmes dans la voix, Julien
lui prit la main; sans brusquerie, elle se
dégaga.

— Qu'est-ce que vous voudriez? deman-

des Rois. Dans un article récent, il
reconnaissait qu'un libéral peut être
un excellent catholique et citait la
phrase d'un prêtre disant que son
meilleur paroissien était un radical.
Aujourd'hui, dans une apologie du
Christ, le *Fribourgeois* nous parle de
Julien l'apostat, de Judas, de Dioclé-
tien, de Mahomet, etc. Puis il trouve
moyen d'écrire cette phrase: « Les
soi-disant libéraux de notre époque
seront-ils exceptés? »

Quel triste méli-mélo!

Il n'y a que l'orgueil ou le fana-
tisme qui puissent faire dire de telles
choses. A moins que ce soit l'hypo-
crisie. Dans ces conditions, discuter
devient impossible et il faut renoncer
à soutenir des polémiques souvent ins-
tructives et intéressantes.Avons-nous le malheur de passer en
revue les comptes de l'Etat? — Ar-
rière, gens sans religion, s'écrie notre
sermonneur.Essayons-nous de comparer les dé-
penses de l'Université avec celles con-
senties pour l'agriculture? — Impies
et persécuteurs! clame-t-il aussitôt.Si nous nous permettons de deman-
der quelques droits pour le citoyen,
quelque progrès dans notre régime
d'autocratie, *Le Fribourgeois*, aussitôt
de brandir l'anathème et de nous trai-
ter tous de francs-maçons.Jusqu'à se réclamer de Jésus-Christ,
et trouver le moyen de mêler les li-
béraux à un article intitulé: « Le char-
pentier de Galilée. »

da-t-il avec une grande douceur.

— Je voudrais... Ne pensez-vous pas
comme moi qu'il faudrait... qu'il faudrait
que mon départ des Pressoirs coïncidât avec
le vôtre?... Si je parlais seule... cela sem-
blerait si étrange!...

Elle acheva plus bas:

— On en aura toujours assez tôt.

— Je n'ai jamais admis une minute que
vous puissiez quitter les Pressoirs sans moi,
fit gravement le jeune homme. Si vous dési-
rez partir, nous partirons ensemble, le jour
que vous fixerez...

— Je vous remercie... dit-elle.

Le lendemain, après le dîner, Julien reçut
une lettre de Paris qui parut l'étonner, puis
l'intéresser vivement, et qu'il lut à deux
reprises.— Il faut croire que les absents n'ont pas
toujours tort, déclara-t-il enfin. *Le Monde
Musical* m'offre une situation qui me sem-
ble présenter de sérieux avantages...

— Alors, vous l'acceptez?

— Oh! le dernier mot n'est pas dit...

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

31

Comédie Nuptiale

PAR

GUY CHANTEPLEURE

Quels que fussent les sentiments intimes
de Julien, son orgueil d'homme pouvait se
taire; les méfiances d'Eliette, ses appréhen-
sions complexes et souvent contradictoires,
s'apaisaient dans la notion confuse d'une
invisible sauvegarde.Il n'y avait auprès d'elle qu'un homme
malheureux, dont elle partageait le chagrin,
auquel elle devait son aide, sa pitié et ses
soins et qui ne lui demandait ni amour ni
soumission.En sortant du cimetière, instinctivement,
parce qu'il se sentait sans force, Julien
s'était appuyé sur elle... Maintenant qu'il
ne cherchait plus le soutien matériel de
son bras frère, il s'appuyait encore sur elle
à toute minute du jour... Il la consultait surles moindres choses; puis surtout il lui par-
lait de sa mère, il n'en parlait qu'à elle. La
sympathie des autres l'obsédait. Près d'elle
seulement, il osait souffrir. Il devinait au-
tour de lui, comme une protection, cette
sollicitude discrète et intelligente de femme...
et c'était doux dans le chagrin même.Il remerciait Eliette, il lui disait naïve-
ment:— Comme vous êtes bonne! Je n'aurais
jamais cru que vous fussiez aussi bonne!Quand il la quittait, il lui baisait la main
presque dévotionnement, sans qu'elle songeât
à fuir cette caresse qui ressemblait à
un hommage.Elle se sentait libre et maîtresse d'elle-
même dans toute sa fierté, dans toute sa
pureté triomphante.De l'avenir ni lui ni elle n'avaient encore
dit un mot, bien que tous deux y pensassent
sans cesse.Cependant, le travail qui les avait rete-
nus aux Pressoirs touchait à sa fin.La première, Eliette rompit le charme
un peu brusquement, sans avoir recours à
aucune des phrases préparées...

— ... Il faudra bientôt que je songe à

Allons, un peu plus de respect, et surtout un peu plus de tolérance et de charité ! Réduit aux abois, après toutes ses inconséquences, ses marchandages politiques, ses crises d'orgueil et de colère, le *Fribourgeois* commet cette monstruosité d'invoquer le Christ et de mettre sous son patronage sa polémique contre le parti libéral.

Cette comédie est écœurante pour tous et particulièrement odieuse à l'égard des libéraux qui sont plus religieux et surtout plus sincères que le *Fribourgeois*.

Il faudrait relever aussi l'intolérance de ce journal vis-à-vis de nos concitoyens réformés, pendant que Python, plus habile, célèbre à Berne la paix religieuse et la fraternité entre les diverses confessions.

Que doivent dire les conservateurs protestants du Lac ?

Heureusement, il y a d'autres consciences et d'autres mentalités que celles qui inspirent *Le Fribourgeois*.

X.

NOUVELLES SUISSES

Comptes de la Confédération. — Les résultats définitifs des comptes d'Etat de la Confédération en 1907 présentent fr. 145,914,260 aux recettes et fr. 139,310,095 aux dépenses. L'excédent des recettes est de 6,604 mille 175 francs.

Tir fédéral de 1910. — L'assemblée des délégués des sociétés de la ville de Berne, réunie vendredi soir pour discuter la question du Tir fédéral en 1910, a approuvé la proposition de renoncer pour le moment à prendre une décision définitive, pour attendre ce que fera Altorf qui, comme on le sait, a l'intention de se mettre sur les rangs. Si Altorf refuse, le comité central de la Société fédérale des carabinières invitera Berne à organiser le Tir fédéral de 1910.

Nos recrues. — En 1907, il a été incorporé 15,175 recrues (1906: 15384), dont 9603 dans l'infanterie, 600 dans la cavalerie, 2685 dans l'artillerie, 627 dans le génie, 804 dans les troupes sanitaires et 210 dans les troupes d'administration. Le total des recrues appelées au service militaire a été de 16,044; le 95 % donc a été incorporé, contre 94 et 93 % en 1906 et 1905.

204 569 soldats. — C'est la force numérique de notre armée, élite et landwehr compris: 204,569 officiers, sous-officiers et soldats, qui se décomposent comme suit: Etat-major d'armée, 144; I corps d'armée, 43,875; II, 44,374; III, 43,139; IV, 41,809; troupes de forteresses, 17,589; troupes disponibles, 13,639.

L'élite compte 138,252 hommes, dont 101,075 dans l'infanterie; 19 mille 754 dans l'artillerie; 5,709 dans le génie; 1,049 dans les troupes sanitaires; 1,566 dans les troupes d'administration.

La landwehr compte 66,317 hommes, dont 48,428 dans l'infanterie; 3610 dans la cavalerie; 9470 dans

l'artillerie; 2758 dans le génie; 966 dans les troupes sanitaires et 618 dans les troupes d'administration.

Au 1^{er} janvier 1908, notre armée comptait 6492 officiers et 26 867 sous-officiers; le reste appartenant au gros tas.

— Selon une étude statistique basée sur un chiffre de population de 3,400,000 âmes, la Suisse possède, sur 1000 habitants, 75 citoyens ayant accompli tout leur service militaire.

Zurich. — Deux accidents mortels. — Vendredi matin, les chevaux des frères Keller, agriculteurs à Eschikon, laissés un instant sans surveillance devant une maison du village, effrayés par un bruit quelconque, ont pris le mors aux dents, filant à travers le village.

Un enfant, qui jouait sur la rue, renversé par les bêtes, reçut un coup de sabots qui lui défonça le crâne, blessure qui amena la mort immédiate.

— Autre accident, à Wappenswil, dans la commune de Bâretswil, où un vieux valet, âgé d'une soixantaine d'années, tombant sous un char de foin qu'il rentrait, eut le crâne littéralement aplati. La mort, ici encore fut instantanée.

— Imprudence fatale. — Dimanche, à la gare de Stadelhofen, à Zurich, un domestique de campagne, âgé d'une trentaine d'années, voulut sauter sur un train en marche et tomba sous les roues. Il a été tué sur le coup.

A L'ÉTRANGER

France. — Les actionnaires de Rochette. — Trois mille actionnaires des entreprises Rochette se sont réunis vendredi soir et ont voté un ordre du jour de confiance en Rochette, protestant contre son incarcération et contre toutes les mesures judiciaires prises à l'égard de ses sociétés. Ils ont demandé l'élargissement immédiat de Rochette.

Les actionnaires ont ensuite décidé d'envoyer leur ordre du jour aux sénateurs et députés.

D'autres actionnaires, cependant, sont opposés à la libération de Rochette.

Italie. — Jeudi avaient lieu, à Rome, les funérailles d'un nommé Marco Premucci, mort des suites d'un accident du travail. Environ 1100 personnes et plusieurs associations avec leurs drapeaux y ont pris part. Le cortège est parti de l'hôpital de la Consolation. Il voulut passer par la place de Venise, contrairement aux dispositions arrêtées, mais il trouva la rue du Plébiscité barrée. Le cortège, voulant forcer absolument le passage du côté de la place de Venise, poussa le char funèbre contre la troupe. La force publique s'y opposa, mais, profitant du passage de chars chargés de briques, les manifestants s'en emparèrent et les lancèrent contre les agents.

On entendit alors un coup d'arme à feu. Le commissaire qui dirigeait le service et plusieurs agents affirmèrent que la détonation était partie des

rangs des manifestants. La force publique se voyant en danger, tira de son côté quelques coups de feu. Les manifestants. La force publique, se voyant en danger, tira de son côté quelques coups de feu. Les manifestants se dispersèrent laissant trois morts et douze blessés.

A la suite de ces faits, la grève générale a été déclarée.

Angleterre. — Un croiseur anglais coule un destroyer. — Une terrible catastrophe s'est produite mercredi soir, en Manche, à 8 heures, au cours de manœuvres du Home Fleet. Une attaque de croiseurs et de contre-torpilleurs avec feux masqués s'opérait au large de Portsmouth, près de l'île de Wight; la nuit était extrêmement obscure. En cherchant à passer sur l'avant du croiseur cuirassé *Berwick*, le contre-torpilleur à doubles hélices, *Tiger*, de 400 tonnes de jauge et comptant 60 hommes d'équipage, calcula mal sa distance, fut abordé par le travers, coupé en deux et coula à pic sous l'étrave du croiseur.

Le *Berwick* put recueillir 8 hommes de l'équipage; le *Gladiator* en sauva 12 et 5 autres purent se réfugier sur des torpilleurs. L'un d'eux est mort d'épuisement après avoir été repêché.

Tout le reste de l'équipage, soit 36 hommes, a péri. Le lieutenant Mjddleton, commandant le bâtiment coulé, est parmi les morts.

Les manœuvres ont été interrompues.

Des remorqueurs ont été envoyés sur les lieux de l'accident pour tâcher de déterminer exactement le point où le *Tiger* a coulé. Si la profondeur d'eau n'est pas trop grande, on enverra des plongeurs pour examiner l'épave et voir s'il est possible de la renflouer, ce qui paraît bien problématique, car le navire a été littéralement tranché en deux, de la quille au pont supérieur.

L'accident s'est produit si rapidement que les hommes se trouvant en bas n'ont eu aucune chance de s'échapper et ont été noyés dans l'entrepont. Seuls ceux qui étaient sur le pont ont pu essayer de se sauver. Mais plusieurs d'entre eux, gênés par leurs lourds vêtements, ont coulé sous les yeux de leurs camarades.

Le *Berwick* est un magnifique croiseur-cuirassé du type *Monmouth*, c'est-à-dire l'un des plus rapides de la marine anglaise. Sa machine est d'une force de 22,800 chevaux et lui imprime une vitesse de 24 nœuds 400 à l'heure. Il possède deux tubes lance-torpilles et comporte un équipage de 658 hommes.

Le *Tiger* faisait partie de la formidable flottille de 137 contre-torpilleurs dont la construction fut décidée en 1893 et terminée en 1902. D'assez faible tonnage, puisqu'il comptait à peine 400 tonnes, le *Tiger*, mû par une machine de 6000 chevaux de force, pouvait atteindre une vitesse de 27 à 30 nœuds à l'heure.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse. —

Quatre pipes, 50 centimes et quelques tempilles, voilà tout ce qu'ont trouvé des voleurs qui ont fracturé la gare de Faoug.

— Un commencement de crise horlogère, à Genève, fait chômer 140 ouvriers.

— Le ballon *Mars*, parti de Zurich vendredi, avec 4 passagers, est allé atterrir en Bavière.

— Modoux, l'assassin de Genollier, est condamné par le tribunal de Nyon, à la réclusion perpétuelle.

— Un chat sauvage, gibier rare, a été tué à la Goule. Ce foin de 1 m. 10, y compris la queue, ira au musée de St-Imier.

— Etranger —

Scandales dans l'armée allemande; plusieurs officiers sont arrêtés pour fausses traites et abus de confiance.

— Deux maisons s'écroquent à Londres enveloppant 40 personnes. On a retiré 9 cadavres. Combien en reste-t-il encore? On ne sait.

CANTON DE FRIBOURG

Cours alpestre. — Sous les auspices de la société suisse d'économie alpestre, notre Société fribourgeoise organise, de 6 au 11 avril, un cours alpestre à Charmey.

Nous ne doutons pas que les conférences qui seront données ne soient suivies par de nombreux montagnards de la contrée de Charmey et que ce cours n'ait le même succès que celui qui avait été donné précédemment à Bulle.

Voici le programme du cours :

Mercredi 8 avril.

9 à 11 h. Elevage du porc, M. Chardonnens.

1 1/2 à 2 1/2 h. Industrie laitière, M. de Vevey.

Jeudi 9 avril.

9 à 11 h. Elevage du bétail, M. Berset.

1 1/2 à 2 1/2 h. Flore alpestre, M. Berset.

2 1/2 à 3 1/2 h. Sylviculture, M. Remy.

Vendredi 10 avril.

9 à 11 h. Utilisation des engrais, M. Berset.

1 1/2 à 2 1/2 h. Amélioration alpestre, M. Techtermann.

Samedi 11 avril.

9 à 10 h. Entretien de pâturages, M. Reichlen.

10 à 11 h. Industrie laitière, M. Chardonnens.

1 1/2 à 2 1/2 h. Police sanitaire, M. Collaud.

2 1/2 à 3 1/2 h. Industrie laitière, M. Chardonnens.

Un cours en allemand sera également donné à Bellegarde du 9 au 11 avril.

Tribunal militaire. — Sont nommés: Auditeur du tribunal militaire de la 2^{me} division, le capitaine Albert Calame, de Neuchâtel, actuellement auditeur du tribunal supplémentaire du 2^{me} arrondissement territorial.

Auditeur du tribunal supplémentaire du 2^{me} arrondissement territorial, le capitaine Robert Weck, Fribourg, actuellement juge d'instruction à ce tribunal.

Juge d'instruction au tribunal supplémentaire du 2^{me} arrondissement territorial, le capitaine Emmanuel Dapraz, de Romont, actuellement greffier au tribunal militaire de la 2^{me} division.

Le commerce des bois. — Les marchands de bois du canton, réunis dimanche à Fribourg au nombre d'environ 80, ont décidé la formation d'une association et l'envoi d'une pétition au Conseil d'Etat demandant :

1. Que les bois vendus sur pied soient exploités par les acheteurs.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse. —

Quatre pipes, 50 centimes et quelques centimilles, voilà tout ce qu'on trouve des voleurs qui ont fracturé la gare de Faoug.

— Un commencement de crise horlogère, à Genève, fait chômer 140 ouvriers.

— Le ballon *Mars*, parti de Zurich vendredi, avec 4 passagers, est allé atterrir en Bavière.

— Modoux, l'assassin de Genollier, est condamné par le tribunal de Nyon, à la réclusion perpétuelle.

— Un chat sauvage, gibier rare, a été tué à la Goule. Ce foin de 1 m. 10, y compris la queue, ira au musée de St-Imier.

— Etranger —

Scandales dans l'armée allemande; plusieurs officiers sont arrêtés pour fausses traites et abus de confiance.

— Deux maisons s'écroquent à Londres ensevelissant 40 personnes. On a retiré 9 cadavres. Combien en reste-t-il encore? On ne sait.

CANTON DE FRIBOURG

Cours alpestre. — Sous les auspices de la société suisse d'économie alpestre, notre Société fribourgeoise organise, de 6 au 11 avril, un cours alpestre à Charmey.

Nous ne doutons pas que les conférences qui seront données ne soient suivies par de nombreux montagnards de la contrée de Charmey et que ce cours n'ait le même succès que celui qui avait été donné précédemment à Bulle.

Voici le programme du cours :

Mercredi 8 avril.
9 à 11 h. Elevage du porc, M. Charbonnens.

1 1/2 à 2 1/2 h. Industrie laitière, M. de Vevey.

Judi 9 avril.
9 à 11 h. Elevage du bétail, M. Beret.

1 1/2 à 2 1/2 h. Flore alpestre, M. Beret.

2 1/2 à 3 1/2 h. Sylviculture, M. Remy.

Vendredi 10 avril.
9 à 11 h. Utilisation des engrais, M. Beret.

1 1/2 à 2 1/2 h. Amélioration alpestre, M. Techtermann.

Samedi 11 avril.
9 à 10 h. Entretien de pâturages, M. Reichlen.

10 à 11 h. Industrie laitière, M. hardonnens.

1 1/2 à 2 1/2 h. Police sanitaire, M. Pilloud.

2 1/2 à 3 1/2 h. Industrie laitière, M. hardonnens.

Un cours en allemand sera également donné à Bellegarde du 9 au 11 avril.

Tribunal militaire. — Sont nommés : Auditeur du tribunal militaire de la 2^{me} division, le capitaine Albert Calame, de Neuchâtel, actuellement auditeur du tribunal supplémentaire du 2^{me} arrondissement territorial.

Auditeur du tribunal supplémentaire du 2^{me} arrondissement territorial, le capitaine Robert Weck, Fribourg, actuellement juge d'instruction de tribunal.

Juge d'instruction au tribunal supplémentaire du 2^{me} arrondissement territorial, le capitaine Emmanuel Pratz, de Romont, actuellement greffier au tribunal militaire de la 2^{me} division.

Le commerce des bois. — Les marchands de bois du canton, réunis dimanche à Fribourg au nombre d'environ 80, ont décidé la formation d'une association et l'envoi d'une pétition au conseil d'Etat demandant :

1. Que les bois vendus sur pied ne soient exploités par les acheteurs.

2. Que les bois vendus abattus soient disposés en lots séparés et d'une appréciation facile.

3. La garantie par le vendeur du cubage de ces bois.

4. L'écorçage avant les mises et subsidiairement le mesurage des diamètres sans l'écorce.

5. La nullité des surenchères annoncées par signes.

6. Un délai de vidange prolongé pour les ventes importantes.

7. Une échéance de paiement uniforme à 30 jours.

Le comité de l'association est constitué comme suit :

Lac, M. Paul Remy, à Pénier, président; Sarine, M. J. Bodevin, à Fribourg; Gruyère, M. Lucien Despond, à Bulle; Glâne, M. Louis Comte, à Romont; Broye, M. Fernand Stern, aux Arbogues; Veveyse, M. Jean Dumoulin, à Tatroz; Sirgine, M. Jean Zurkinden, à Guin.

Secrétaire : M. Alph. Moret, à Fribourg.

† **M. l'abbé F. Porchel.** —

Judi soir, 2 avril, est décédé après une courte maladie, M. l'abbé François Porchel, chapelain de Bourguillon.

Né en 1843, le défunt fut vicaire à Bottens, en 1870, puis à Vevey, en 1871, puis fut nommé curé de Sâles en 1873. A ses qualités d'exactitude et de travail, à ses talents d'orateur et son goût pour l'étude, le défunt joignait les qualités d'un cœur d'or et d'une charité inaltérable. Il est le tort, aux yeux du gouvernement, de ne pas approuver les procédés *tépelés*, fat en butte à la persécution de ceux qui veulent faire des prêtres leurs agents électoraux. Comme plusieurs de ses confrères, il eut à subir les persécutions de nos bons conservateurs dans des circonstances que nous ne voulons pas rappeler. Et cet homme, aimé de ses paroissiens et dont aucune tâche ne souillait la vie toute de devoir et de dévouement, fut emprisonné aux Augustins.

En 1893, il fut contraint par les manœuvres de politiciens haineux à quitter Sâles. Chapelain à Villars-le-Jonc jusqu'en 1893, il fut ensuite appelé au poste de chapelain de Bourguillon. Nombreux sont les amis de M. Porchel, qui pleurent le digne prêtre. Qu'il repose en paix.

Dans la Veveyse.

Dimanche dernier, vers 5 heures du soir, au moment où se terminait le tir militaire, on annonçait un incendie au Chaussin, au-dessus de Frunce. Une maison d'habitation avec grange et écurie était en flammes. Cet immeuble qui appartenait à M. Jean Pilloud n'était pas taxé à une grande valeur; il est complètement réduit en cendres. L'incendie a été allumé par un locataire de la maison, un jeune homme de 28 ans, atteint de troubles cérébraux, et qui a commis cet acte pour le plaisir de voir flamber la maison. Il s'est laissé incarcérer sans résistance.

Le train parti de Châtel dimanche soir à 5 h. 48 a été arrêté près de Semsales, par suite de la rupture d'un fil de conduite. Après deux heures de travail, les réparations nécessaires ont été effectuées et la circulation rétablie.

Un quiproquo dû au téléphone nous a fait dire que la victime de l'accident de voiture de jeudi dernier, sur la route de Vevey, a été transportée à l'hôpital de Blonay. Il faut lire : hôpital Monney.

GRUYERE

† **M. Pierre Morand.** — Hier, lundi, est décédé à Bulle M. Pierre

Morand, liquoriste, après une assez longue maladie. Honnête commerçant, citoyen progressiste et membre du Cercle des Arts et Métiers, le défunt laisse d'unanimes regrets. Nous prions la famille en deuil d'accepter l'expression de toute notre sympathie.

Secours mutuel. — Dimanche, à l'aube du Tonnelier, à Bulle, 54 sociétaires assistaient à l'assemblée de la société de Secours mutuel de la Gruyère. En 1907, il a été distribué fr. 4155 20 de secours à 83 membres.

Après avoir approuvé les comptes, avec remerciements au caissier, l'assemblée nomme M. François Sandan membre du comité en remplacement de M. Büggisser, démissionnaire. M. Léon Pasquier est confirmé comme président.

Il est bon, à cette occasion, d'insister sur le but d'humanité et de progrès que poursuit cette utile société, ainsi que sur les avantages dont jouissent ses membres.

Mésanges et corneilles. — Emigrent-elles ou n'emigrent-elles pas? Tel est le point sur lequel nous sommes en discussion avec le *Fribourgeois*, qui a annoncé le retour de ces oiseaux. Ce journal nous reproche d'être brouillé avec l'histoire naturelle. Nous lui demandons pardon de falloir le contredire; mais les corneilles restent dans le pays, chacun le sait, il est inutile d'insister. Quant aux mésanges, pendant l'hiver elles quittent les bois, non pour émigrer, mais pour se rapprocher au contraire des habitations. A Bulle, pendant la mauvaise saison, on peut voir journellement une cinquantaine de mésanges autour de la demeure du rédacteur lui-même du *Fribourgeois* et dans les jardins environnants. Il aurait pu se convaincre de ce fait, que même les enfants connaissent.

Un point sur lequel nous sommes absolument d'accord avec notre confrère, c'est que les vilains moineaux, les hiboux et les corbeaux nous restent. Nous n'avions pas osé le faire remarquer.

Prise des taupes. — Le Conseil communal de Bulle, conformément au règlement local du 14 avril 1899, a fixé du 15 avril au 15 mai le terme utile pour la prise des taupes sur le territoire de la commune.

Comme l'année dernière, il sera payé une finance de 30 cent. par taupe et de 15 cent. par mulot.

Aucune rétribution ne sera payée pour les bêtes présentées au contrôle à partir du 15 mai.

MM. Andrey Joseph, Chemin des Crêtes, et Auldry Jean, Route de Morion, sont chargés du contrôle.

Communié.

Subside. — Le Département fédéral de l'Agriculture a alloué un subside de fr. 300 au syndicat bovin pionnier d'Epagay. C'est une contribution aux frais de fondations de l'Association.

† Monsieur et Madame Conrad ALTORFER-JEANMAIRE, à La Tour, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en leur cher fils

Edouard
enlevé à leur affection, le 7 avril 1908, à l'âge de 9 mois.

L'ensevelissement aura lieu à La Tour, jeudi 9 avril, à 3 heures après midi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Perdu
dimanche, une certaine somme dans le train depuis La Tour ou en ville.

S'adresser au bureau du journal.

Banque Populaire de la Gruyère, Bulle.

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance des souscripteurs de nos actions nouvelles que celles-ci sont confectionnées.

Elles seront remises depuis ce jour aux actionnaires qui auront à restituer leurs quittances provisoires de libération entière.

Il sera exigé en même temps la présentation des anciennes actions qui seront estampillées du timbre constatant l'augmentation du capital social à un million de francs.

Bulle, le 4 avril 1908.

LA DIRECTION.

On demande

une forte fille de cuisinière. S'adresser à l'Hôtel de l'Union, Bulle.

On trouve

dès ce jour des graines potagères et des fleurs de la maison Ernest Troillet, successeur d'Edouard Campiche, chez *Dévaud Placide*, représentant, à Marens.

Mises d'immeubles.

Lundi, 20 courant, dès 2 heures, au *Café des Ormeaux*, à La Tour-de-Trie, M^{lle} Céline CORROZ exposera en vente aux enchères publiques, les immeubles qu'elle possèderière cette commune, consistant en une habitation, grange et écurie, avec une porte 3/4 d'excellent terrain.

H. Paquier, notaire.

Beau logement à louer.

comprenant 4 chambres, belle cuisine, bûcher, cave et galetas, grand jardin, eau et lumière électrique, bien exposé au soleil, au centre du village de *Broc*; plus un *petit logement* pour deux personnes. Entrée au 1^{er} mai.

S'adresser à M. *Enderli*, boulanger, à *Broc*.

MISES

Samedi 11 avril courant, dès 2 heures du jour, il sera vendu en mises chez *Emile Verly, à Pont-la-Ville* 3500 pieds de foin.

Bulle le 7 avril 1908.

Office des poursuites.

VILLE DE BULLE

Le Conseil communal de Bulle met à l'enquête le plan général d'alignement de la Ville.

Ce plan est déposé au secrétariat communal, où le public peut le consulter et, éventuellement, formuler ses oppositions jusqu'au **samedi 25 avril** prochain.

Bulle, le 6 avril 1908.

Le Secrétariat communal.

A VENDRE

Maisons; Places et terrains à bâtir. Bâtiments de rapport; Villas, etc.

Agence immobilière fribourgeoise **EDOUARD FISCHER** Avenue de la Gare. [583]

A louer

pour le 1^{er} juin, deux ou trois chambres et cuisine, bien exposées au levant, sur la route des Colombettes, Vnâdens. S'adresser à Joseph TROCIER.

Mises publiques.

On vendra en mises publiques, **lundi 20 avril**, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de l'Union, à Bulle, les immeubles appartenant à Mme Vve BOSSON-PERRET, comprenant habitation et environ 75 mètres de terrain.

Les conditions seront lues avant les mises. Pour voir les immeubles, s'adresser à Madame Vve BOSSON-PERRET, rue du Moléson, Bulle. [588]

ANGLETERRE

Jeune homme énergique, pendant plusieurs années directeur d'une maison importante de Londres, *cherche la représentation pour l'Angleterre* d'une bonne maison, de préférence *Fromage de Gruyère*. Bonnes références, banque et capacités. — Offres sous *Ac 11829 X* à Haasenstein et Vogler, Genève. [597]

† Madame Joséphine MORAND et sa fille Marie; Monsieur Joseph MORAND et famille à Vevey; les familles SAVARY, PASQUIER, BOSSON, à Bole; DOUSSE, au Mouret; ULDRY, à Vuippens; PITTEP, à Villarsbona; PASQUIER-BOSSON, à Pringy; GOBET, à Vanluz; COLLIARD à Bulle et MORAND, au Pâquier, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Pierre MORAND

liquoriste

leur très cher époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 6 avril, dans sa 45^{me} année, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bulle mercredi 8 avril, à 9 1/4 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

† Messieurs les Membres de la Société des Carabiniers de Bulle sont priés d'assister à l'ensevelissement de leur regretté collègue et ami

Monsieur Pierre Morand

liquoriste

décédé lundi.

L'ensevelissement aura lieu mercredi, à 9 1/4 heures.

† La Section de Bulle de la Société suisse des voyageurs de commerce fait part à ses membres du décès de leur collègue

M. Pierre Morand

négociant, Bulle.

On est prié d'assister à son enterrement qui aura lieu mercredi 8 courant, à 9 1/4 heures du matin.

Vacherin

garanti pour fondues

par pièce et au détail

à 1 fr. 70 et 1 fr. 80 le kilog.

Agence agricole,

Aug. Barras, Bulle.

On demande

un bon ouvrier boulanger, connaissant bien son métier, et de bonne conduite. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE.

un lit en fer à deux places, avec sommier, matelas, traversin, en bon état. S'adresser rue du Tir, N° 148, BULLE.

On demande

une bonne sommelière pour le *Café du Midi*, à Fribourg. Prière de donner des références.

„MERCURE“

Veillez nous faire le plaisir de venir voir notre superbe choix

d'Etrennes de Pâques

en tous genres.
Jolies bonbonnières
Fondants et Pralines.

Lapins et Oeufs de Pâques

Chocolats Cacaos

Kohler, Peter, Cailler
Lucerna, Lindt, Sprüngli
Klaus, Suchard, Frey
Grison, Nestlé, etc.

Thés

Bonbons, Biscuits, Gaufrettes

CAFÉS

fraichement torréfiés
dans tous les prix.

Qualité spéciale :

Café de Pâques

Moulin à café électrique.
5 % d'escompte sur les ventes
au comptant.

Plus de 80 succursales en Suisse.

Succursale de BULLE Place des Alpes 200.

Vin blanc

de raisins secs Ia

à Fr. 20.— les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. — Fûts à disposition.
Analysé par les chimistes. Echantillons gratuits et franco.

OSCAR ROGGEN, MORAT [256]

Vin rouge

(Garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)

à Fr. 27.— les 100 lit.

Carême

Morue, Godfish, Stokfish,
Merluches, Harengs blancs et fumés
Thon ouvert et en boîtes
Saumon, Sardines, Maqueraux
Quenelles de Brochet
Pois, Haricots, Tomates
Champignons Caprès

Carême

Fruits et céréales
Pommes évaporées, Abricots
Fêches Brignoles
Fruits au jus

Marché aux poissons frais, mercredi matin.

Magasin V^{ve} Louis Treyvaud

CHAUSSURES

CHAUSSURES

Pour la saison d'été, reçu un très grand choix de chaussures fines et ordinaires des meilleures marques suisses, à des prix défiant toute concurrence.

C. Boschung
BROC

CHAUSSURES

VINS ROUGES et BLANCS

garantis naturels, provenant directement de la propriété par 100 litres à 35, 40, 45, 50 et 60 ct.

Par quantités importantes, meilleur marché.

Fûts de toutes grandeurs à disposition des clients.

Se recommande,

Francisco RIBES, à Bulle.

SEMENCES

Graines fourragères diverses, garanties de pureté et de germination, contrôlées par les établissements fédéraux de Zurich et de Lausanne.

Spécialités de mélanges pour tous sols.

Trèfles et fensasses premier choix.

Froment de printemps du pays.

Avoinnes, Bohême et Sibérie, hâtive et de grand rendement.

SEIGLE-ORGE

Prix réduits.

Prix réduits.

J. CROTTI, Grains et Farines, BULLE

Avis aux entrepreneurs et constructeurs de bâtiments.

En suite de l'ouverture de notre gravière, nous pouvons livrer du sable 1^{re} qualité, par wagon, au prix le plus avantageux.

S'adresser à Grandjean-Morand, à Enney.

Logements à louer

chez Torche, La Tour.

VARICES

ULCÈRES - PHLÉBITES

Pliez, jambes ouvertes

GUÉRISON ASSURÉE

par le

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

avec la

Pommade antixariq. 1.50 le pot.

Vente exclusive :

E. KORNBABER droguiste

diplômé

12, Rue de la Tour-Maitresse, Genève.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. H. Frisch, expert compt., Zurich, 891

Auguste GLASSON
Fers - Quincaille
BULLE
POMPES A PURIN
dernier système.
Prix avantageux



CONFITURES

Abricots, cerises, raisins, pruneaux. Depuis 55 cent. la livre. — Rabais par bidon. — Miel de montagne. — Nouveau : sardines de Norvège. [En boîte de 36 pièces à 80 cent.

M. Verdon-Meuwly, Grand'vue 44, Bulle. [499

ON DEMANDE

une fille sachant cuire. S'adresser au bureau du journal.

A louer

à Bulle, route de Vevey, un joli logement bien situé au soleil, eau et jardin. S'adresser au bureau du journal.

IMPURETÉS

de sang, boutons, dartres, etc., disparaissent par une cure de

SIROP

de brou de noix ferrugineux

GOLLIEZ

(Marque : 2 Palmiers.)

En vente partout en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50

Dépôt général :

Pharm. GOLLIEZ, Morat.

A VENDRE

un char neuf à ridelles, couvert et deux freins. S'adresser au bureau du journal.

Mises publiques.

Le conseil exposera à vendre en mises publiques, devant son domicile, à Bulle, le lundi 13 avril, de 10 heures du matin, le chédail comprenant un tilbury, 5 chars avec ébèlles à foin, 2 tombereaux, 2 caisses à purin, 1 caisse à gravier, une caisse à sciure, un chenaquet, 2 herbes, 1 rouleau, 2 bache-paille, colliers de chevaux, en de vache, chaînes à broûter, boilles à lait, clochettes, outils à faucher, une pompe de puis, un moule à fabriquer les carrons en ciment avec planchettes, une cuve à lessive, une quantité de tonneaux, un lit avec sommier, une enclume de forge usagée et beaucoup d'objets trop longs à détailler.

L'exposant : Isidore GENILLOUD ancien maréchal Bulle.

LA

Verrerie de Semsales S.-A.

engage des ouvriers.

S'adresser au bureau.

Magasin et appartements

à louer de suite, rue de la Promenade. S'adresser à M. Nicolas REMY.

A vendre :

environ 500 pieds de foin et regain. S'adresser au bureau du journal.

On demande

de bons ouvriers draineurs, chez M. MORET Florian, à Vuadens.

On demande

pour entrer de suite un bon et robuste apprenti. — S'adresser à la boulangerie-pâtisserie Fr. GRANDJEAN, Grand'Rue, Romont.

Scieurs-cylindres.

On demande de suite à l'Usine DUMAS, Romont, 2 bons cylindres pour la fabrication des liteaux en tâche; emplacement unique et travail assuré toute l'année. 2 bons manœuvres sont aussi demandés. Se présenter.

SOUSSION

La Commune de Vuadens met en soumission la maçonnerie d'un étang, situé en face du Cheval-Blanc, au dit lieu. Prendre connaissance des conditions dès ce jour et déposer les offres par écrit jusqu'au 16 courant, auprès de M. le Syndic. Vuadens, le 4 avril 1908.

Le Secrétariat communal.

SOUSSION

La Commune de Morlon met en soumission la construction des murs du nouveau cimetière. Prendre connaissance du cahier des charges auprès de M. le Syndic et déposer les soumissions sous pli cacheté, jusqu'au 15 avril, à 6 heures du soir. Morlon, le 6 avril 1908.

Le Secrétariat communal.

VILLE DE BULLE

La Ville de Bulle exposera en location par voie de mises publiques, lundi 13 avril prochain, de 2 à 3 heures du jour, l'Hôtel-de-Ville, les immeubles de l'ancienne usine à gaz.

Entrée au 1^{er} juin 1908.

Le Conseil communal.

ON CHERCHE

une bonne fille forte, sachant cuire, pour un ménage en ville. S'adresser au bureau du journal.